



DEL-2025-12

**Extrait du registre
des délibérations du
Conseil d'administration**

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 JUIN 2025

**Nombre de membres du
Conseil d'administration :**
17

Présents : 8
Pouvoirs : 5
Votants : 13
Ne prend pas part : 0

Les administrateurs

AKKARI Maya
BEYAERT Solène
BIRABEN Anne
BONNEAU Stéphanie
BROSSEL Colombe
COBLENCE Emmanuel
CONNAULT François
GILAT Sylvain
GOUILLART Emmanuelle
KOMITES Pénélope
LECOQ Jean-Pierre
LEMARDELEY Marie-Christine
MARINETTI Angela
MESSAS Emmanuel
RENNER Marc
RIBON Pascale
SIMONDON Paul

La Présidente

LEMARDELEY Marie-Christine

La Secrétaire de séance

BEYAERT Solène

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 juin à 14 heures 30, les membres du Conseil d'administration, dûment convoqués le 02 juin 2025 se sont réunis, à l'amphithéâtre de l'Institut Pierre-Gilles de Gennes, sous la Présidence de Madame Marie-Christine LEMARDELEY.

Objet : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Conseil d'administration de l'ESPCI Paris-PSL,

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment les articles L1411-5, L1414-2 et R2221-24 ;

Vu la délibération du Conseil de Paris en date des 11 et 12 juillet 2005 instituant une Régie disposant de l'autonomie financière et de la personnalité morale et lui transférant la gestion de l'Ecole Supérieure de Physique et de Chimie Industrielle (ESPCI Paris -PSL), jusqu'alors administrée en régie directe ;

Vu la délibération 2024-41 du 9 décembre 2024 relative à l'élection des membres de la CAO ;

Considérant qu'il convient de procéder à une nouvelle élection ;

Où il le rapporteur en son exposé,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

Article 1 : Le Conseil d'administration élit en son sein :

Les membres titulaires de la commission d'appel d'offres :

- Madame Solène Beyaert Présidente du Bureau des Élèves de l'ESPCI Paris ;
- Madame Stéphanie Bonneau, Représentante de Sorbonne Université ;
- Madame Emmanuelle Gouillart, Représentante issue d'une entreprise ;
- Madame Pénélope Komitès, Conseillère de Paris ;
- Madame Pascale Ribon, Personnalité qualifiée issue du monde de l'Innovation.

Les membres suppléants de la commission d'appel d'offres :

- Madame Maya Akkari, Conseillère de Paris ;
- Madame Anne Biraben, Conseillère de Paris
- Madame Colombe Brosse, Conseillère de Paris ;
- Monsieur Emmanuel Coblenche, Conseiller de Paris ;
- Monsieur François Connault, Conseiller de Paris.

Article 2 : La présente délibération sera transmise à la Préfecture de Paris, publiée sur le site internet de l'école et mise disposition du public sur un registre papier.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale compétente et/ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La Secrétaire de séance



Solène BEYAERT

La Présidente



Marie - Christine LEMARDELEY